

PROGRAMME DE POLITIQUE GENERALE
AVIS DE PUBLICATION

La Bourgmestre de la Commune de DISON porte à la connaissance des habitants que le programme de politique générale, adopté par le Conseil communal en séance du 18 février 2019, est déposé au Secrétariat communal où il peut être consulté sans déplacement, chaque jour ouvrable de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures, jusqu'au 18 mars 2019.

Fait à DISON, le 27 février 2019
La Bourgmestre,

V. BONNI

